Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251211-092025CCAS-DE

N° 09-2025

Commune de PLOUGONVELIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 11 décembre 2025**

DATE DE CONVOCATION :
5 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
- En exercice : 17
- Présents : 13
- Votants : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 18 Heures.
Le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie de PLOUGONVELIN, sous la présidence de Monsieur Guy LE GUERN.
Tous les membres en exercice à l'exception de :
Procuration : Aurore QUERE donne procuration à Guy LE GUERN.
Absents excusés : Bertrand AUDREN et Jocelyne POIRSON
Absente : Maryline LE GOFF

Secrétaire : Lionel BATHELIER

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION (2ème partie)

Guy LE GUERN ayant demandé aux présidents de certaines associations de compléter leur dossier. Il est proposé lors de ce CA de verser une subvention à une association dont le dossier a été jugé pertinent et a été mis à jour.

Subventions CCAS 2025 (2ème partie)

Association Secours Populaire Français pour un montant de **450,00 euros**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251211-092025CCAS-DE

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention à l'association Secours Populaire Français.

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,

le 11 décembre 2025

Le Président du C.C.A.S

Bertrand AUDREN

MAIRIE DE PLOUGONVELIN (Finistère)

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le

et de sa transmission au représentant de l'État le

Le Président du C.C.A.S

Bertrand AUDREN